
Même les esclaves peuvent avoir une confrérie

Giuseppe Restifo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7280>

DOI : [10.4000/cdlm.7280](https://doi.org/10.4000/cdlm.7280)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2013

Pagination : 291-300

ISBN : 978-2-914-561-64-8

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Giuseppe Restifo, « Même les esclaves peuvent avoir une confrérie », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 87 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7280> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.7280>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Même les esclaves peuvent avoir une confrérie

Giuseppe Restifo

NOTE DE L'ÉDITEUR

Traduit de l'italien par María Ghazali

- 1 À première vue, la ville portuaire de Messine au xv^e siècle se présente comme un ensemble regroupant un conglomérat de différentes identités : un cluster dans lequel même les esclaves ont leur propre confrérie, se plaçant ainsi aux côtés des Florentins, des Génois, des Catalans, des Grecs et des Pisans. Chacune de ces communautés a ses propres organisations et formes d'identité : on a l'impression d'avoir affaire à une grappe de raisin, dont le grain le plus foncé représenterait la confrérie des esclaves qui, cherchant le réconfort dans une religion qui très souvent leur a été imposée, a trouvé son siège en l'église Saint-Marc.
- 2 L'église Saint-Marc de Messine, qui accueillait les esclaves noirs, apparaissait sur le plan de saint Philippe des Blancs (San Filippo dei Bianchi¹) dans un quartier qui s'appelait de l'Oliveraie (dell'Olivarella). Selon un chroniqueur de Messine, cette église était, dans des temps plus anciens, celle d'une confrérie de nobles, « qui, avec le temps, et ayant perdu l'enthousiasme des origines, y envoyèrent leur esclaves »². C'est ainsi que s'était constituée une nouvelle confrérie en 1584 : celle des esclaves noirs convertis, implantée en l'église Saint-Marc, où elle célébrait ses rites. En nous fondant sur différentes annotations contenues dans les chroniques, l'on peut déduire que la confrérie avait ses propres dirigeants et membres qui participaient ensemble aux rites, comme par exemple à la procession de la Fête-Dieu et aux dévotions des Quarante Heures dans les autres églises.
- 3 Cette fraternité – ou confrérie – est tenue au xvii^e siècle en haute considération, ne serait-ce déjà que par respect envers son saint tutélaire, au point de mériter une place d'honneur. Le 25 avril, jour de la Saint-Marc, en procession et en grande pompe, les

membres du Sénat de la ville assis sur le siège curial³ qui viennent d'être élus, accompagnés du Sénat sortant, des membres du clergé et du chapitre des chanoines, font le tour de quelques églises, parmi lesquelles précisément celle qui abrite la confrérie des esclaves où l'on célèbre un service religieux. La cérémonie d'accueil au sein de la chrétienté mais surtout la visite du Sénat de la ville à l'église Saint-Marc montrent l'acceptation « officielle » des esclaves noirs à l'intérieur de la ville elle-même. La classe dirigeante reconnaît cette forme d'identité, qui par ailleurs ne remet pas en cause la structure hiérarchique de la ville et qui en même temps participe à la constitution du tissu social. Par contre, l'intégration éventuelle des Africains noirs dans la base sociale locale n'est pas aussi évidente. Certains exemples montrent qu'il y avait différence de points de vue parmi les habitants de Messine concernant les néo-convertis, notamment parmi les couches populaires. Certains événements font penser qu'il y avait une vie en commun acceptée, mais pas pleinement désirée, ni du goût de tous. En fin de compte, ce n'était que « des gens noirs »⁴.

- 4 Les esclaves maures – dit un historien local⁵ – faisaient également l'objet de nombreuses moqueries de la part des gens du peuple. Lors d'une cérémonie des Quarante Heures, alors que la confrérie des esclaves de Saint-Marc entrait en l'église mère, l'organiste commença à jouer de son instrument « à la mode des esclaves »⁶. Ceux-ci furent si pris par la musique qu'ils laissèrent de côté les torches et les croix pour se mettre à danser « comme des enragés »⁷, donnant lieu à un spectacle considéré comme irrévérent et scandaleux en ce lieu sacré. À une autre occasion, alors qu'ils portaient un esclave maure à leur église pour l'enterrer, suivant les us et les règles de toutes les confréries, l'un d'eux s'approcha du maître de cérémonie – charge prééminente de la compagnie – et lui dit : « compère, le mort est vivant et il bouge ». En effet, les porteurs s'étant mis en marche, la tête du défunt bougeait un peu. Alors, le maître, voyant que le cadavre bougeait la tête, se tourna et courut fermer le cercueil ; avec une baguette, il asséna un coup sur la tête du mort en lui disant : « compère, tu n'es pas bien mort. Meurs et vas sous terre ! ». Les confrères achevèrent enfin l'enterrement dans leur église, accomplissant ainsi l'acte de charité chrétienne⁸.
- 5 En 1580, en l'église voisine Saint-Philippe s'installent les trinitaires espagnols : ayant pour charge la rédemption des captifs et leur évangélisation, ils commencent une sourde lutte contre la confrérie des esclaves. De fait, depuis 1554, l'archiconfrérie du Rosaire intervenait déjà dans la ville : dotation d'orphelines, assistance aux prisonniers, mais aussi rachat des esclaves tombés « aux mains des Infidèles », faisaient partie des buts qu'elle s'était assignée⁹. Pour les frères espagnols de la Trinité, les œuvres dans le cadre de l'esclavage étaient au contraire fondamentales ; « une instruction céleste » leur ayant été dictée, comme le dit un texte palermitain de 1655¹⁰. On comprend donc comment à Messine les trinitaires ont développé une action conflictuelle avec leurs voisins, les confrères de la fraternité Saint-Marc, accusant les esclaves noirs de nombreux actes ridicules, notamment « quand ils étaient échauffés par le vin ». Il se pouvait que le jour de la visite du nouveau Sénat, quand ils « étaient en fête et parés » de vêtements voyants, l'un des esclaves eût son propre maître parmi les élus ; et alors « il se faisait de très grandes folies ». Presque tout le monde accourait pour les voir et se divertir¹¹. De sorte que les frères trinitaires obtinrent finalement des autorités l'abolition de la confrérie des esclaves, la destruction de l'oratoire et le transfert dans une chapelle de leur propre église du tableau représentant saint Marc. De même, ils réussirent à faire passer dans l'église Saint-Philippe la procession que le Sénat faisait tous les ans le 25 avril. Alors que les six nouveaux sénateurs étaient réunis

en l'église-mère, « l'on faisait la procession des Litanies », en direction de la « station de saint Marc », c'est-à-dire l'arrêt traditionnel dans l'itinéraire cérémoniel de l'investiture sénatoriale.

- 6 À partir d'un certain moment « cette procession allait au couvent Saint-Philippe des révérends pères trinitaires », où était prévue la visite de la chapelle Saint-Marc. « Le tableau de saint Marc de cette chapelle – précise un chroniqueur messin – était autrefois en l'église de ce saint, aux bons soins des esclaves noirs »¹². Le transfert du tableau, la délocalisation de la visite des nouveaux sénateurs et la démolition de l'ancienne église Saint-Marc selon toute probabilité eurent lieu après 1606. Nous pouvons le déduire d'une autre source : la chronique de Giuseppe et Costanzo Buonfiglio, éditée précisément cette année-là, et où l'auteur situe près de l'hôtel de la Monnaie de la ville, le « monastère des frères espagnols dits de La Trinité » et aussi « l'oratoire et la confrérie Saint-Marc »¹³. Même si le chroniqueur ne fait pas allusion aux esclaves en tant que responsables de l'oratoire et de la confrérie, l'édifice et la congrégation sont encore signalés comme existants. Par contre, ils ne le sont plus dans les Annales de la ville de Messine, rédigées par Cajo Domenico Gallo en 1755, alors que d'un autre côté le même historien nous informe de l'existence en ville d'un endroit appelé « la cour des Esclaves », « endroit un temps infâme de courtisanes, maintenant devenu très honnête »¹⁴.
- 7 Par la suite, soit après la publication de la chronique de Giuseppe et Costanzo Buonfiglio, se termine donc une controverse née aux marges d'une identité citadine multiple, avec d'un côté les esclaves noirs et de l'autre les frères espagnols. En un sens, une confrontation entre deux différentes interprétations de la contre réforme s'engage sur la question des esclaves messiniens : l'une basée sur la répression et le contrôle de toute forme autonome de religiosité, l'autre construite sur le dialogue et la persuasion par lesquelles la foi catholique doit prévaloir. Les jésuites sont partisans de cette seconde méthode, faisant preuve ainsi d'une impulsion primaire qui les pousse à s'impliquer dans les confréries : ils croient que sur le terrain l'on peut « travailler les vignes du Seigneur ». Jérôme Nadal, un jésuite appelé « l'apôtre de la Sicile », établit des associations de ce type dans les années 1540-1550 dans de nombreuses villes de l'île, voire à Messine où il fut chargé de tâches importantes, notamment de la direction du premier collège jésuite fondé en 1548.
- 8 Un autre objectif du zèle réformateur jésuitique fut le travail réalisé auprès des communautés non-chrétiennes dans de nombreuses villes italiennes. Les non-croyants ou encore les musulmans représentent une anomalie dans la société chrétienne, et il s'agit d'arriver à la conversion en tissant des liens avec eux à travers la création d'associations comme les confréries¹⁵. À Messine, le « matériel humain » ne manque pas¹⁶.
- 9 Les esclaves sont une marchandise précieuse : tout comme pour d'autres biens, dans ce cas particulier, l'on peut parler d'une trame méditerranéenne, à laquelle Messine participe. En fait, si l'on suit ce que nous dit Giovanna Fiume, la trame croise, dans ce cadre, le commerce des Africains noirs, « en interceptant le flux d'esclaves de l'une des plus importantes caravanes transsahariennes, celle de Bornou, dans les alentours du lac Tchad, qui va jusqu'à Barca en Lybie et de là au marché de Scoglitti (Raguse) et d'Auguste (Syracuse), ou encore celle qui d'Orient arrive jusqu'au bague de Messine, ou de Tunis ou Tripoli et [approvisionne] le marché de Palerme »¹⁷. Routes et commerces longent la Méditerranée, comme l'ont déjà montré les recherches historiographiques

qui ont permis d'établir les premières cartes des courants de l'esclavage, ou encore de l'ambre et des épices, des soies et des parfums, du grain et du sel¹⁸. Dans ce cadre, les trafics d'esclaves commencent à être bien identifiés et Messine pourrait prétendre à une bonne place dans le classement des marchés des esclaves à l'époque moderne. En témoigne l'activité des Génois dont les voyages en Sicile sont l'occasion privilégiée d'acquérir de nouveaux esclaves. À Messine, comme à Civitavecchia ou à Livourne, il était facile de se procurer de nouveaux esclaves à des prix acceptables. En 1643, par exemple, à Messine l'on acheta un esclave au prix de 108 pièces de huit réaux¹⁹.

- 10 Voyons l'année 1538²⁰. La défaite à la bataille navale de Prévéza n'empêche pas les navires de la flotte chrétienne de procéder à des incursions sur les côtes d'Épire, canalisant sur Messine le butin avec ses marchandises humaines. Si le Grand Amiral de Sicile émet la moindre opposition, les Messins lui rappellent « la liberté de commerce de Messine octroyée par des privilèges royaux et impériaux »²¹. En effet, le marché des esclaves était une affaire importante pour les finances publiques – tant vice-royales que municipales – grâce à l'encaissement des gains provenant aussi bien des droits sur une partie du butin de la guerre de course qui était pratiquée que de l'application des tarifs douaniers sur la vente des prisonniers²².
- 11 À Messine, il est possible de se procurer des esclaves et satisfaire ainsi les besoins et les désirs des quatre coins de la Méditerranée. Pour exemple, en 1595, cent esclaves « turcs » sont apportés dans la ville pour satisfaire l'envie du pape Clément VIII de renforcer sa propre flotte. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte s'en charge²³.
- 12 À Messine, donc, les musulmans à convertir ne manquent pas. Les jésuites les suivent, même lors de leurs jours de repos quand ils vont jardiner ou se réunir en d'autres lieux pour célébrer leurs fêtes. Là, ils les rejoignent et essaient de les convaincre en leur enseignant la doctrine chrétienne. Ils obtiennent souvent des résultats, donnant lieu à des conversions. Celles-ci sont célébrées en grande pompe, au sein d'une organisation fastueuse. À la cérémonie habituelle qui existait aussi dans plusieurs autres villes d'Italie, à Messine, les jésuites « ajoutaient le son des flûtes et les chants symphoniques les plus doux [...] deux nobles faisaient office de parrains, et l'Africain néo-baptisé était complimenté avec les plus grands signes de bienveillance et d'humanité de la part des nobles de Messine, puis il défilait à travers la ville sur un char à quatre roues »²⁴. Naturellement, ces manifestations publiques, de caractère fortement festif et populaire, devaient servir non seulement à célébrer la supériorité du christianisme, mais aussi à briser les résistances des esclaves attachés à leur ancienne foi : « ut hoc exemplum aliis esset incitamentum »²⁵. Ce qui est pratiqué à Messine pendant la seconde moitié du xv^e siècle correspond exactement à ce que décrira plus tard le *Manuale per convertire i maomettani* du père jésuite Tirso González de Santalla publié en 1687, qui comme son nom l'indique est un manuel devant servir à convertir les musulmans. Pour les jésuites, la mission urbaine constituait déjà, dans la seconde moitié du xv^e siècle, l'une des actions les plus développées parmi toutes leurs activités dans le sud de l'Italie²⁶. Pour González, 13^e supérieur général de la Compagnie de Jésus, le moment le plus important de la mission était la célébration publique des baptêmes des catéchumènes. Il explique l'utilité des cérémonies fastueuses qui précédaient les baptêmes, célébrés si possible par un évêque illustre : les hommes peu instruits pouvaient facilement comprendre la grandeur et la beauté de la foi à travers des gestes concrets et bien visibles. Le baptême devait être un événement social pour la ville : tous pouvaient participer à la réjouissance de l'Église et la noblesse était tout aussi impliquée, soit parce que les

esclaves qui se convertissaient travaillaient pour des familles nobles, soit parce que les parrains étaient choisis parmi les familles les plus illustres²⁷.

- 13 Avec le temps, les esclaves noirs se lient aux jésuites, en suivant, après la conversion, les messes, pratiquant auprès d'eux la confession et les consultant aussi souvent quand surgissait un problème avec leurs patrons.
- 14 Dans les *Litterae quadrimestres*, envoyées par les jésuites de Messine, ce qui est intéressant ce sont les références au contexte religieux de la ville et aux rappels, de forte portée symbolique, de la nécessité d'intervenir en vue de la conversion des musulmans « les plus obstinés » (« prius obstinati »), jadis esclaves déloyaux des gens du lieu et par la suite serviteurs loyaux de leurs patrons et du véritable Dieu²⁸.
- 15 Mais tous ne consultaient pas les pères jésuites. Perico, esclave noir converti au christianisme, était au service de Raffaele Criscino. Il n'avait aucun conflit avec son maître ; au contraire, il était considéré comme digne de confiance, au point que c'est lui qui le déshabillait quand il allait se coucher, fermait la porte et prenait soin des clés. Mais Perico n'avait à l'esprit que la fuite et il la mit en œuvre²⁹. Nous ne savons pas si la fuite fut causée par sa condition servile ou si elle fut aussi due au rejet du christianisme.
- 16 Ce qui incite également les esclaves à la conversion, ce ne sont pas seulement les miracles, demandés par certains pour les aider à rompre le lien de fidélité avec leur propre tradition religieuse – Dieu accomplissant des miracles comme bon lui semble –, mais les histoires des apparitions. L'on en rapporte une, qui eut lieu en 1598. Un vieux berger africain avait la garde d'un troupeau dans les campagnes messines. Un moine lui apparut : il disait s'appeler Vincenzo et il l'invita à se convertir. La fois suivante, il entendit la voix de Marie, mais il résistait encore à la conversion. Les malheurs de sa vie furent tels qu'il finit par se convertir.
- 17 Selon une autre histoire rapportée par les documents de la Compagnie de Jésus, en 1605, un autre noir africain, septuagénaire, fait un cauchemar qui le porte à chercher refuge dans la confession auprès d'un jésuite. Il veut être libéré des péchés de sa vie. Et c'est ainsi que, grâce à la conversion, il passe de la terreur à la joie de la vie chrétienne³⁰.
- 18 Toutefois, le passage à la vie chrétienne ne garantit nullement l'affranchissement : il ne suffit pas de se dire chrétien ou, mieux encore, de se faire baptiser, pour recouvrer sa liberté. Il ne suffit pas non plus qu'un patron investisse dans l'un de ses esclaves pour qu'il soit plus facilement affranchi. Au contraire. Il y a des esclaves intelligents que leurs maîtres éduquent et qui acquièrent des connaissances spécifiques, dans un domaine spécialisé tel que le négoce, ou encore dans les langues : ils sont utilisés ensuite dans le commerce ou comme traducteurs³¹. À Messine, en 1540, un marchand, Luchetto de Carro, dépense une somme importante pour instruire son propre esclave turc et lui faire apprendre des notions d'écritures commerciales et de comptabilité. Il augmente ainsi la valeur même de son esclave sur le marché – dirait-on aujourd'hui –, mais de ce fait son rachat et son affranchissement sont moins probables³².
- 19 Cependant, les affranchissements ne manquent pas au xv^e siècle. Les affranchis de Messine s'insèrent dans la population libre ; parfois, ils rachètent d'autres esclaves ; d'autres fois encore, ils les aident à s'enfuir vers leurs lieux d'origine ou ils spéculent sur le désir de liberté de leurs ex-coreligionnaires.

20 De l'étude de quelques procès inquisitoriaux, Maria Sofia Messana déduisait « la présence en Sicile d'une structure secrète d'assistance à la minorité musulmane, semblable à celles existant en Italie et s'appuyant sur les structures religieuses et laïques pour le soutien des prisonniers chrétiens en territoires d'Islam, étant donné que la surveillance étroite de l'inquisition espagnole sur les Siciliens semble avoir à ce propos d'inexplicables lacunes puisqu'elles permettent la fuite de ceux de l'île poursuivis par l'inquisition voire même de ceux emprisonnés par le Saint-Office ». Elle donne l'exemple de Leonor Bonfillo, fille de la Maure Porcia Suhiza et femme de l'ex-esclave Pedro Ossorio. Porcia, Leonor et Pedro sont dénoncés à l'inquisition, quand ils sont surpris durant leur fuite vers la Berbérie.

Les témoins disent avoir entendu dire à la mère de Leonor qu'elle voulait retourner en Berbérie pour marier sa fille selon le rite musulman ; raison pour laquelle, avec Pedro Ossorio, ancien esclave, elles se sont embarquées sur une galère pour Messine avec tous leurs effets afin de pouvoir passer plus facilement en Berbérie³³.

21 Sebastiano et Giacomo de Avellino sont de connivence avec Giovan Cola de Conforto, tous d'anciens esclaves : ils mettent sur pied à Messine une organisation qui se charge d'aider les esclaves à fuir. Mais aucun des trois n'est fiable : Morgante est escroqué. Arrivé à Naples, avec Perro, sur une galère de passage, il découvre qu'il a été vendu, tout comme Perro, par les trois Messins affranchis, lesquels, dans un acte notarié, déclaraient en être les propriétaires légitimes. Le jeu de dupes des trois compères sera renouvelé avec Jannicolo et avec Margaritan, mais il sera découvert grâce à la ténacité des véritables maîtres messins³⁴.

22 Ce n'est pas toujours de l'escroquerie, parfois c'est de l'usure : l'on peut prêter à gage aux Maures qui veulent retourner en Berbérie ; l'on peut avancer de l'argent aux esclaves qui veulent s'affranchir ; en somme, on peut créer une vraie organisation pour le rachat des Maures ou desdits « Turcs ». Selon l'étude menée par Giuliana Boccadamo sur Naples, le taux d'intérêt pourrait atteindre 10 % par mois ; mais il semble que c'est également ce qui se faisait pour les Maures de Messine³⁵.

23 Même si normalement la condition sociale de l'esclave ne variait guère après avoir reçu le baptême, toutefois il pouvait ainsi échapper aux abus de ses anciens coreligionnaires. Il n'était pas rare qu'un patron décidât d'affranchir son esclave converti ou que le parrain du baptême remît la somme nécessaire à son rachat. Ou encore comme dans le cas de Sancho de Heredia, au xve siècle, qui, par testament, affranchit la chanceuse esclave Florella³⁶. Encore plus chanceux fut le sort de Lucrezia, qui épousa un chrétien, Visconte Cicala, propriétaire de deux galères qui participèrent à l'expédition de Charles Quint. Cicala mourut à Messine en 1564, après avoir épousé sa belle esclave³⁷. D'autres encore après elles purent obtenir la liberté dans la fluidité de l'aire méditerranéenne au xvie siècle.

24 La naissance en 1584, à Messine, de la confrérie des esclaves noirs convertis s'inscrit dans l'histoire d'une ville portuaire de l'aire méditerranéenne à l'époque moderne, qui se caractérise par un conglomerat d'identités plurielles. Dans ce décor multiculturel et cosmopolite, ils obtiennent une reconnaissance officielle de la ville et de ses habitants, même si par ailleurs l'intégration sociale des noirs africains apparaît comme beaucoup plus problématique. En 1606, sous l'effet du nouveau climat instauré par la Contre-Réforme, la confrérie est dissoute. Messine, comme tant d'autres villes de l'aire méditerranéenne chrétienne, « apprécie » la présence des esclaves noirs, mais à condition qu'ils ne soient pas organisés dans une structure collective ; or, une

confrérie, l'est. L'opposition des pères trinitaires et l'activisme zélé des jésuites à Messine sont les deux faces d'une même médaille : les esclaves n'ont pas droit à se rassembler, mais ils doivent être soumis à un traitement individuel, aussi bien dans la conversion que dans l'affranchissement. Chaque cas doit rester un cas individuel.

NOTES

1. . Voir Gaetano La Corte Cailler, *Burle, facezie e motti dei monelli in Messina nel secolo XVII*, Palerme, *Tipi del Giornale di Sicilia*, 1902, p. 9 ; Nelson H. Minnich, « The Catholic Church and the pastoral care of black Africans in Renaissance Italy », dans Thomas F. Earle-Kate Lowe (dir.), *Black Africans in Renaissance Europe*, New York, Cambridge University Press, 2005, p. 296.
2. . Gaetano La Corte Cailler, *Burle, facezie...*, op. cit., p. 9 : « i quali però col tempo, perduto l'entusiasmo primitivo, mandarono in essa i loro schiavi ».
3. . « in seggia » : siège de la cure, dans Gaetano La Corte Cailler, *Burle, facezie...*, op. cit., p. 10.
4. . « genti nira », dans Giuseppe Cuneo, *Avvenimenti della nobile Città di Messina*, t. I, présentation de Gioacchino Barbera, introduction de Giovanni Molonia, transcription et édition de Marcello Espro, Messine, Regione siciliana, 2001, p. 224.
5. . Gaetano La Corte Cailler, *Burle, facezie...*, op. cit., p. 10.
6. . Giuseppe Cuneo, *Avvenimenti della nobile Città...*, op. cit., p. 224 : « alla schiavonesca ».
7. . *Ibid.*, p. 224 : « come arraggiati ».
8. . *Ibid.*, p. 224 : « Compare, lo morto è vivo e si muove » / « Compare, tu no muruto bono. Mori e sutterra ! ».
9. . Cajo Domenico Gallo, *Annali della Città di Messina, Capitale del Regno di Sicilia*, t. I, Messine, Gaipa, 1756, p. 150.
10. . La celeste istruzione del sacro ordine della ss. Trinità della Redenzione degli schiavi, con il racconto della vita de' suoi santi patriarchi Gio. de Mata, e Felice Valois, e delle miserie che patiscono i fedeli cristiani schiavi dei barbari, e delle indulgenze, privilegi, e grazie che i Sommi Pontefici hanno concesso per lo riscatto di quelli, Palerme, Mandracchia, 1655.
11. . Gaetano La Corte Cailler, *Burle, facezie...*, op. cit., p. 10-11 : « quando erano riscaldati dal vino » / « erano in festa e parati » / « si facevano spropositi grandissimi ».
12. . Giuseppe Cuneo, *Avvenimenti della nobile Città...*, op. cit., p. 223 : « si faceva la Processione delle Litanie » / « stazione di San Marco » / « andava questa processione al Convento di San Filippo delli Rev. Padri Trinitarij » / « Il quadro di S. Marco di questa Cappella anticamente era nella Chiesa di detto Santo e l'havevano in cura li schiavi negri ».
13. . Giuseppe et Costanzo Buonfiglio, *Messina Città Nobilissima*, Venise, de Franceschi, 1606, f. 17 r : « La Zecca » / « il monistero di Frati Spagnuoli detti della Trinità » / « l'Oratorio, et fraterna di S. Marco ». Voir aussi Nicola Aricò, Enrico Bellantoni, Giovanni Molonia et Giuseppe Salemi, « I quindici comparti », 'Cartografia di un terremoto : Messina 1783', *Storia della città*, 45, 1988, p. 73, où il est spécifié : « Église et couvent Saint-Philippe des pères trinitaires. "Très anciennement temple de Pollux", puis église Sainte-Fébronie Vierge accordée à la confrérie des bouchers et dédiée à saint Philippe d'Argirò. En 1580, elle passa sous la tutelle des pères trinitaires de la Rédemption des Esclaves, et elle fut détruite en 1783. » [« Chiesa e Convento di S. Filippo dei P. Trinitari. "Antichissimo Tempio di Polluce", poi chiesa di Santa Febronie Vergine

(Santa Profonia). Concessa alla Confraternita dei Macellai e dedicata a S. Filippo d'Argirò. Nel 1580 passò ai Padri Trinitari della Redenzione degli Schiavi. Distrutta nel 1783 »].

14. . Cajo Domenico Gallo, *Annali della Città di Messina...*, op. cit., p. 138 : « cortiglio delli Schiavi », « luogo un tempo infame di Corteggiane, ora ridotto onestissimo ».

15. . Lance Gabriel Lazar, *Working in the vineyards of the Lord. Jesuit confraternities in early modern Italy*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 33. Même les Franciscains s'étaient engagés dans le processus d'intégration des esclaves africains, en fondant des confréries rattachées à l'ordre séraphique : Giovanna Fiume, « Le roi Congo en Sicile : une piste de lecture », *'La Méditerranée', Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, n° 13, 2010, p. 272.

16. . Pour une présentation du contexte sicilien, voir Domenico Ligresti, « Per la storia della schiavitù in Sicilia nell'età moderna », *Archivio storico per la Sicilia orientale*, 1973, p. 517-526 ; id., *Dinamiche demografiche nella Sicilia moderna (1505-1806)*, Milan, Franco Angeli, 2002, p. 63-65.

17. . Giovanna Fiume, *Schiavitù mediterranee. Corsari, rinnegati e santi di età moderna*, Milan, Bruno Mondadori, 2009, p. 23-24 : « intercettando il flusso di schiavi che giunge da una delle più importanti carovaniere transaharienne, quella che da Bornou, nei pressi del lago Ciad, conduce a Barca in Libia e da qui al mercato di Scoglitti (Ragusa) e di Augusta (Siracusa) oppure che dall'Oriente raggiunge il bagno di Messina o da Tunisi e Tripoli il mercato di Palermo ».

18. . Robert Davis, « The Geography of Slaving in the Early Modern Mediterranean, 1500-1800 », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 37, 1, Hiver 2007, p. 57-74.

19. . Document de l'Archivio di Stato di Genova (ASG), Magistrato delle Galee, Contente, f. 15, cité par Luca Lo Basso, *Uomini da remo. Galee e galeotti del Mediterraneo in età moderna*, Milan, Selene, 2003, p. 241. Pour ce qui est de cette monnaie, voir Manuel Vilaplana Persiva, *Historia del real de a ocho*, Murcie, Servicio de publicaciones de la Universidad de Murcia, 1997.

20. . Cajo Domenico Gallo, *Annali della Città di Messina*, t. II, Messine, Gaipa, 1758, p. 521.

21. . Virgilio Saccà, « Mercato di schiavi turchi », *Archivio storico messinese*, VI, 1905, p. 151-153 : « la libertà del commercio di Messina sanzionata da privilegi reali e imperiali ».

22. . Rossella Cancila, « Corsa e pirateria nella Sicilia della prima età moderna », *Quaderni storici*, n° 2, août 2001, p. 363-364.

23. . Gaetano Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da S. Pietro sino ai nostri giorni*, Venise, Tipografia Emiliana, 1840-1841, p. 143.

24. . *Archivum Romanum Societatis Jesu (ARSJ)*, Provincia Siciliae (Sic.) 182, f. 420 v (Messine, 1569) ; Sic. 183 1, f. 165 r (Messine, 1597), cité par Nelson H. Minnich, « The Catholic Church... », art. cit., p. 286 et 292 : « [A Messina i Gesuiti] aggiungevano il suono di flauti e le più dolci sinfonie di cantori... due nobil uomini fungevano da padrini, e l'africano neo-battezzato era complimentato con i più grandisegni dibenevolenzae di umanità da parte dei cittadini illustri di Messina e sfilava per la città su di uncarroa quattro ruote ».

25. . ARSJ, Sic. 182, f. 464 r (Messine 1574, « Ce serait un exemple pour inciter les autres ») et Sic. 183 1, f. 180 v (Messine 1598), cité par Nelson H. Minnich, « The Catholic Church... », art. cit., p. 292.

26. . Jennifer D. Selwyn, *A Paradise Inhabited by Devils. The Jesuit's Civilizing Mission in Early Modern Naples*, Londres, Ashgate-Institutum Historicum Societatis Iesu, 2004, p. 69.

27. . Emanuele Colombo, *Convertire i musulmani. L'esperienza di un gesuita spagnolo del Seicento*, Milan, Bruno Mondadori, 2007, p. 79-80.

28. . Sara Cabibbo, « "Passamos el phario, que es el lugar mas peligroso de todo el camino". La Sicilia nelle cronache dei primi Gesuiti », dans *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, fasc. 2, 1994, p. 154-171 : les *Litterae quadrimestres* occupent 7 volumes de la *Monumenta historica Societatis Iesu* et c'est de là que l'auteur a extrait les 112 lettres en provenance de Messine entre 1547 et 1562. On y trouve fréquemment des comptes rendus des très nombreuses conversions d'esclaves musulmans de cette ville ou les projets de conversion de personnages importants de la

flotte musulmane. Antoine Vinck (Messine, 20 septembre 1552) raconte à Ignace de Loyola comment Jérôme Nadal, désireux de convertir tous les prisonniers musulmans, avait recueilli presque 400 pièces d'or nécessaires à son avis pour rendre plus malléables les infidèles. « En réalité – poursuivit-il –, l'arrogance et la malice des Turcs fait en sorte que rien ne pourrait désormais se faire, le vice-roi donna l'ordre de garder l'argent et d'y ajouter les peines pécuniaires des condamnés jusqu'à arriver à la somme de mille ducats et que dans un second temps on enverrait cet argent à Constantinople pour racheter les chrétiens » [« Verumcum Turcarum insolentia et improbitate effectum fuisset ut nihil hac de re fieret, Prorex servari pecuniam iussit, cui tunc ex poenis damnatorum tantum addere statuit ut mille ducatorum summa habeatur, quam postea ad redimendos Christianos Constantinopolim missuri sunt »]. Dans ce texte, il explique le sens de la fondation à Palerme d'un « collègue arabe », qui serait d'un « grand avantage pour les âmes » (« ad magnum fructum animarum ») : « Nous commençâmes à jeter les fondations du collègue arabe avec l'aide de l'illustre vice-roi qui nous procura un homme expert en langue arabe et très cultivé. Il enseigne aux trois jeunes Africains qui sont avec nous et à deux frères, dont l'un, né à Tripoli fut amené ici à l'âge de sept ans, et l'autre vint de Malte. Les deux frères ont beaucoup de facilité pour l'apprentissage de la langue arabe et ils s'exercent chaque jour avec diligence dans cette langue, soit en la parlant soit en l'écrivant. » [« Coepimus iacere fundamenta collegii arabici ope Ill.mi proregis, qui nobis dedit hominem arabicae linguae peritum ac bene literatum : is tres pueros Afros, qui nobiscum sunt, et duos fratres docet : alter fratrum, Tripoli natus, qui septimo anno aetatis suae ad terras advectus est, alter Melitae, uterque magnum adiumentum habet ad arabicum sermonem addiscendum ; exercent se diligenter quotidie, cum loquendo tum scribendo, in ea lingua. »]. G. Lapidius, Panormo, 14 février 1555.

29. . Archivio di Stato di Napoli (ASNA), Regia Camera della Sommaria, Processi, ord. Zeni, 77/02, cité par Giuliana Boccadamo, *Napoli e l'Islam. Storie di musulmani, schiavi e rinnegati in età moderna*, Naples, M. D'Auria, 2010, p. 88.

30. . ARSJ, Sic. 183 1, f. 9 r : « anche altri Mori sono catechizzati e battezzati e si conducono come buoni cristiani, Messina 1581 » [même les autres Maures sont catéchisés et baptisés et ils se comportent comme de bons chrétiens, Messine 1581] et 250 r : « un Etiope ora conduce una buona vita cristiana dopo un terribile sogno, Messina 1605 » [un Éthiopien maintenant mène une bonne vie chrétienne après un terrible songe], cités dans Nelson H. Minnich, « The Catholic Church... », art. cit., p. 288 et 290.

31. . Luca Scarlini, *La paura preferita. Islam : fascino e minaccia nella cultura italiana*, Milan, Bruno Mondadori, 2005, p. 58.

32. . Archivio di Stato di Messina (ASM), Notaio Proximo, vol. 27, f. 33, 23 novembre 1540, cité par Giovanna Anastasi Motta, « Su qualche aspetto della schiavitù in Sicilia », dans Saverio Di Bella (éd.), *Economia e storia (Sicilia/Calabria XV-XIX secolo)*, Cosenza, Pellegrini, 1976, p. 44. Du même auteur, voir aussi « Sulla schiavitù a Messina nel primo Cinquecento », *Archivio storico per la Sicilia orientale*, LXX, 1974, p. 305-342.

33. . Maria Sofia Messana, « La “resistenza” musulmana e i “martiri” dell'islam : moriscos, schiavi e cristiani rinnegati di fronte all'Inquisizione spagnola di Sicilia », *Quaderni storici*, XLII, n° 3, décembre 2007, p. 748-749 : « la presenza in Sicilia di una struttura segreta di assistenza alla minoranza islamica, simile a quelle esistenti in Italia e facenti capo a strutture religiose e laiche per il sostegno dei cristiani prigionieri nei territori dell'islam, dato che la strettissima sorveglianza dell'Inquisizione spagnola sui siciliani sembra avere a questo proposito inspiegabili smagliature che permettono la fuga di inquisiti dall'isola e persino dalle prigioni del Sant'Uffizio » / « I testimoni rivelano di aver udito la madre di Leonor dire di voler tornare in Berberia per far sposare la figlia secondo il rito islamico ; per questo, con Pedro Assorio, ex schiavo, si sono imbarcati in una galera per Messina con tutta la loro roba, per poter passare più facilmente in Berberia ».

34. . ASNA, Processi antichi (1442-1806), Pandetta Amato, 244/4, cité par Giuliana Boccadamo, Napoli e l'Islam..., op. cit., p. 23-24.
35. . Archivio storico diocesano di Napoli (Asdna), Sant'ufficio (1549-1647), n.i./1571, f. 57v, cité par Giuliana Boccadamo, Napoli e l'Islam..., op. cit., p. 48 note 27.
36. . Carmen Salvo, « Regesti delle pergamene dell'Archivio dell'Opera della Cattedrale o Maramma di Messina (1267-1609) », Archivio storico messinese, 65, 1993, p. 76 : « 1435, 24 settembre [...] Testamento di Sancho de Heredia con il quale vengono assegnate alla Cattedrale di Messina vigne con giardino ubicate a Catania in contrada Nesima [...]. Nello stesso testamento viene manomessa una serva di nome Florella. » (« 1435, 24 settembre [...] Testament de Sancho de Heredia léquant à la Cathédrale de Messine des vignes avec un jardin sis à Catagne dans le quartier Nesima [...]. Dans le même testament est affranchie une esclave nommée Florella »).
37. . Domenico Ligresti, Sicilia aperta(secoli XVI-XVII) : Mobilità di uomini e idee, Palerme, Associazione Mediterranea, 2006,p. 335-336.

RÉSUMÉS

Dans la ville portuaire de Messine, en 1584, est fondée une confrérie originale, celle des esclaves noirs convertis. La cérémonie d'accueil qu'on leur réserve au sein de l'église et du sénat de la ville montre l'acceptation « officielle » de tous les citoyens chrétiens. L'intégration sociale des noirs africains semble être plus problématique. Les Trinitaires, après 1606, arrivent à faire abolir la confrérie des esclaves. Messine, comme tant d'autres villes portuaires de l'aire méditerranéenne, « apprécie » la présence d'esclaves noirs, mais pas de façon organisée ; or, une confrérie, l'est. L'opposition des pères trinitaires et l'activisme zélé des Jésuites sur les rives du détroit sont les deux faces d'une même pièce : les esclaves ne doivent pas s'organiser. Les esclaves sont soumis à un traitement individuel, aussi bien dans la conversion en ce qui concerne dans l'affranchissement. Mais chaque cas est un cas individuel.

An unusual confraternity of converted black slaves was founded in the port city of Messina in 1584. The welcoming ceremony for the confraternity at the church and in the city's senate are evidence of Christian citizens' "official" acceptance of the organization. But the social integration of African blacks was more problematic. After 1606, Trinitarian friars abolished the confraternity. Messina, like many other Mediterranean port cities, "welcomed" black slaves but not their organizations. The Trinitarians' opposition and the Jesuits' zealous activism are two aspects of the same stance: slaves must not organize. Slaves were subject to personal treatment, both for conversion and emancipation, and each case was an individual one.

INDEX

Mots-clés : confréries, esclaves, Messine, époque moderne

Keywords : confraternity, slaves, Messina, modern age

AUTEUR

GIUSEPPE RESTIFO

Giuseppe Restifo est professeur d'histoire moderne à l'université de Messine. Il est l'auteur de *I porti della peste. Epidemie mediterranee fra Sette e Ottocento*, Messine, Mesogea, 2005, et de nombreux articles sur l'histoire de la Méditerranée, parmi lesquels « Le sac de Lipari (1544) », dans Anne Brogini et Maria Ghazali (dir.), *Des marges aux frontières. Les puissances et les îles en Méditerranée à l'époque moderne*, Paris, Classiques Garnier, *Les Méditerranées*, no 2, 2010, et « Hanging Ships : Ex-Voto and Votive Offerings in Modern Age Messina Churches », dans *RiMe. Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea*, no 4, 2010.